



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E30009

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2026

ÉDITÉ LE

28/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1977

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2004  
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROMORANTIN 311531321

Siret : 311 531 321 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6110681

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 020477492015

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 020477492015

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : ENTREPRISE CHEVY FILS

RUE DU LT COLONEL MAILFERT  
41200 PRUNIER-S-EN-SOLOGNE

Téléphone : 02 54 96 60 23

Portable : 06 80 59 29 76

Site Internet : www.chevyfils.fr

E-mail : contact@chevy-fils.fr

Responsabilité légale :  
FORNELLS NICOLAS GÉRANT

Fax : 02 54 96 59 89

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 2111 | Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE | 19/01/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                           | Date d'attribution |
|--------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.